



Canadian Council of  
Child and Youth Advocates

Conseil Canadien des Défenseurs  
des Enfants et des Jeunes

Le 17 juin 2021

Madame Mikiko Otani, présidente  
Comité des droits de l'enfant  
Division des traités des droits de l'homme  
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme  
Palais Wilson – 52, rue des Pâquis  
CH-Genève 1201  
Suisse

Madame,

Au nom du Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes (CCDEJ), je suis heureuse de présenter les résultats et les messages clés découlant des consultations tenues auprès des jeunes au Canada dans le cadre de la Journée de débat général (JDG) du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies sur la protection de remplacement.

Le CCDEJ est une association de défenseurs, de représentants et d'ombudsman des enfants de partout au Canada qui sont des agents indépendants du corps législatif de leur province ou de leur territoire respectif et qui ont pour mandat de promouvoir et de protéger les droits fondamentaux des enfants grâce à des processus de règlement des plaintes, à la formulation de conseils au gouvernement, à l'amplification des voix des enfants et des jeunes et à des fonctions d'éducation publique. Les membres du CCDEJ collaborent en vue de déterminer les sujets de préoccupation mutuelle et d'aborder les questions nationales<sup>1</sup>.

Conformément au paragraphe 24 des *Méthodes de travail relatives à la participation des enfants aux journées de débat général du Comité des droits de l'enfant* (2018), les membres du CCDEJ ont organisé des consultations avec les jeunes pour discuter du thème de la JDG de cette année portant sur la protection de remplacement. Les consultations ont été guidées par la note de conception et les lignes directrices pour la présentation de témoignages de la JDG de 2021 et ont été organisées en fonction des questions posées dans le sondage en ligne auprès des jeunes. Les jeunes de partout au Canada ont également été encouragés à participer directement à la JDG en répondant au sondage en ligne.

Les jeunes bénévoles ont été choisis pour participer aux consultations du CCDEJ en fonction de l'expérience qu'ils ont vécue en matière de protection de remplacement. Certains participants ont communiqué avec les bureaux des membres du CCDEJ par l'intermédiaire de conseils consultatifs jeunesse ou de fonctions habituelles de sensibilisation. D'autres se sont portés

---

<sup>1</sup> CCDEJ (2019) À propos du Comité. [Disponible à l'adresse : <http://www.cccya.ca/content/Index.asp?langid=2>]

volontaires pour participer après le lancement d'un réseau de recrutement par l'intermédiaire d'organismes partenaires qui s'occupent des enfants et des jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement. Certains jeunes participants résidaient à ce moment dans des établissements de prise en charge, d'autres étaient soutenus par un régime de protection de l'enfance afin de vivre de manière autonome; des jeunes qui avaient atteint l'âge où la protection de remplacement n'est plus offerte ont également participé. Il y avait environ 30 participants de partout au Canada qui sont représentatifs des peuples autochtones, non autochtones, LBGTQ2S+ et de nouveaux arrivants.

Les expériences, les opinions et les idées des jeunes participants ont été recueillies à l'aide de réunions virtuelles, par téléphones, par textos et par écrit. Les résultats et les principaux messages ont été regroupés par thème, et la présentation ci-jointe en rend compte. Des citations directes tenant compte des thèmes plus larges sont utilisées, dans la mesure du possible. Les renseignements se trouvant dans la présentation témoignent des intérêts et des priorités des jeunes participants eux-mêmes. Les témoignages ont été résumés et regroupés par thème, mais ils n'ont pas été modifiés, interprétés ou utilisés pour exprimer les points de vue du CCDEJ. Le CCDEJ a transmis une présentation écrite distincte au Comité.

Merci d'avoir pris en compte l'opinion des jeunes Canadiens dans votre examen des questions relatives à la prise en charge.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Lisa Broda, Ph. D.

Présidente, Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes  
Saskatchewan Advocate for Children and Youth



Canadian Council of Child and Youth Advocates  Conseil Canadien des Défenseurs des Enfants et des Jeunes

**Comité des droits de l'enfant des Nations Unies**  
**Journée de débat général – Protection de remplacement**

**Consultation des jeunes**

**CONSEIL CANADIEN DES DÉFENSEURS DES ENFANTS ET DES JEUNES**

**Juin 2021**

[ocya.alberta.ca](http://ocya.alberta.ca) • [rcybc.ca](http://rcybc.ca) • [manitobaadvocate.ca](http://manitobaadvocate.ca) • [www.dejnb.ca/](http://www.dejnb.ca/) • [childandyouthadvocate.nl.ca](http://childandyouthadvocate.nl.ca)  
[ombudsman.novascotia.ca/fr/resources/youth](http://ombudsman.novascotia.ca/fr/resources/youth) • [rcynu.ca/fr](http://rcynu.ca/fr) •  
[ombudsman.on.ca/ce-que-nous-faisons/sujets/enfants-et-jeunes](http://ombudsman.on.ca/ce-que-nous-faisons/sujets/enfants-et-jeunes) • [childandyouthadvocatepei.ca](http://childandyouthadvocatepei.ca) •  
[cdpdj.qc.ca/fr](http://cdpdj.qc.ca/fr) • [saskadvocate.ca](http://saskadvocate.ca) • [ycao.ca](http://ycao.ca)

## Résultats et message clé des consultations du CCDEJ auprès des jeunes

### **1. Qu'est-ce qui aide les enfants et les jeunes à vivre en toute sécurité à la maison afin qu'ils n'aient pas besoin de recourir à une protection de remplacement?**

Le thème principal mentionné par les jeunes participants à cet égard était le soutien aux parents et aux familles. Ils ont dit que cela comprend un soutien accessible en matière de santé mentale pour les parents qui ont subi leur propre traumatisme, une formation pour les parents sur les comportements ou les cycles négatifs qui sont préjudiciables aux enfants et qui est dispensé sans préjugés, un soutien aux parents qui sont de nouveaux arrivants afin qu'ils s'adaptent aux normes d'éducation des enfants de leur société actuelle, un soutien aux familles pour qu'elles répondent à leurs besoins essentiels (p. ex. nourriture, logement, transport, etc.), et des activités communautaires saines pour garder les familles occupées. Les jeunes ont souligné l'importance d'un soutien naturel et communautaire grâce auquel les relations sont établies avant une crise, de sorte que les familles se sentent à l'aise de demander de l'aide sans craindre que leurs enfants ne soient retirés du foyer.

Les jeunes ont souligné le cycle des jeunes parents qui ont grandi dans un milieu de protection de remplacement et dont les enfants sont retirés de leur foyer parce que les parents n'ont pas développé les compétences parentales adéquates; et les jeunes ont dit qu'il fallait soutenir davantage ces parents. Pendant leur prise en charge, ils ont dit [Traduction] « *ils n'ont pas beaucoup de modèles de référence ou lorsqu'ils en ont, c'est pour de courtes périodes, ou peu importe, parce qu'ils sont déplacés souvent.* » En outre, ils ont dit qu'en ce qui concerne les jeunes [Traduction] « *dans des foyers d'accueil, les expériences sont tout à fait différentes parce que vous travaillez avec le personnel et il existe, en quelque sorte, cette séparation.* » Un participant qui a eu un enfant après avoir été pris en charge a indiqué que le régime de protection de l'enfance est intervenu et [Traduction] « *a élaboré un plan et ils ont disparu. [...] personne n'a fait un suivi et ils attendaient simplement que je refasse quelque chose de stupide, n'est-ce pas? Ils se tournaient les pouces et attendaient l'appel pour qu'ils puissent venir et prendre mon enfant au lieu de venir m'aider.* »

Les participants ont également insisté sur l'importance d'avoir une personne de soutien à long terme dans leur vie à qui ils peuvent parler directement et qui peut demander leur point de vue quant à leurs besoins.

### **2. Qu'est-ce qui fait de la protection de remplacement une expérience positive pour les enfants et les jeunes?**

ET

### **3. À quoi ressemble une protection de remplacement efficace? Que peuvent faire les adultes pour s'assurer qu'on prend soin des enfants et des jeunes dans un système de protection de remplacement?**

Les jeunes participants ont décrit la protection de remplacement comme une « *expérience positive lorsque l'on subvient aux besoins d'un enfant de la meilleure façon possible, ou même légèrement mieux comparativement à la situation antérieure.* »

Les jeunes ont dit qu'ils doivent avoir un sentiment d'[Traduction] « *appartenance* », comme s'ils faisaient partie d'une « *famille* » et comme si le lieu où ils sont pris en charge est [Traduction] « *un foyer* ». Il peut s'agir de responsables de soins qui [Traduction] « *agissent [...] simplement comme un parent que vous n'avez jamais eu* » en reconnaissant les réalisations importantes, ainsi que les petites réalisations, en faisant de petites choses pour les jeunes qui sont significatives, en étant un [Traduction] « *un adulte digne de confiance* » à qui ils peuvent parler, et qui communique souvent avec eux pour s'assurer que tout va bien. Un jeune a déclaré, [Traduction] « *Je pense qu'il est important pour les enfants qui ont vécu des situations difficiles de ne pas, en quelque sorte, être laissés à eux-mêmes, surtout lorsque vous êtes dans un environnement étrange et nouveau. Je pense qu'un suivi constant est très important et que cela vous aide aussi, en quelque sorte, à vous adapter à l'environnement.* »

Les jeunes participants ont déclaré qu'une protection de remplacement offre une structure, une stabilité et une routine, et peut être adaptée aux émotions et à l'état mental actuel des jeunes. Parmi les expériences positives, mentionnons celles où les responsables des soins comprennent le traumatisme subi par un jeune, les bouleversements causés par le recours au régime de protection de l'enfance et la façon dont ces circonstances peuvent perturber le comportement. Les jeunes ont dit qu'il y avait de fortes attentes pour les enfants pris en charge et qu'ils ne [Traduction] « *pouvaient pas faire des erreurs* » sans risquer qu'on mette fin à leur prise en charge. Plutôt que de [Traduction] « *leur en vouloir* » ou de [Traduction] « *les abandonner* », les jeunes ont dit que l'empathie est importante et que les responsables des soins doivent être plus souples dans leurs attentes et travailler avec les jeunes pour les aider à surmonter la situation. Les jeunes ont également parlé de la nécessité pour les responsables des soins de trouver un équilibre entre souplesse et équité, c'est-à-dire s'assurer de ne pas [Traduction] « *favoriser* » certains jeunes ou d'appliquer injustement les règles.

Les jeunes ont indiqué que les liens avec la famille et les amis sont très importants pour vivre une expérience positive en matière de protection de remplacement. Cela pourrait concerner une prise en charge par d'autres membres de la famille ou des amis avec qui ils ont une relation étroite ou sûre, car [Traduction] « *cela évite beaucoup de stress et de chagrin pour l'enfant qui est littéralement trimbalé d'un endroit à un autre et, vous savez, pour un jeune enfant qui ne sait pas où il va, entendre le mot "famille" ou "ami de la famille" est très rassurant.* » Il pourrait aussi s'agir de réunir des frères et des sœurs ou d'autres membres de la famille – comme des cousins – ou d'assurer l'accès aux visites avec la famille et les amis lorsqu'ils peuvent le faire en toute sécurité.

Les adultes peuvent s'assurer que les besoins des enfants sont comblés en s'assurant d'avoir accès à tout soutien supplémentaire dont ils pourraient avoir besoin, comme des psychologues, des médecins, des enseignants, entre autres. La diversité entre les responsables des soins est également

importante. Dans la mesure du possible, ces responsables devraient avoir la même origine culturelle afin que les jeunes puissent communiquer avec quelqu'un qui parle leur langue et qui peut comprendre ce qu'ils vivent.

Les jeunes ont également dit qu'ils avaient besoin d'exprimer leur opinion au sujet de leurs soins et leurs plans d'intervention. De nombreux jeunes au Canada estiment qu'ils n'ont pas voix au chapitre quant à leurs soins, toutefois, une jeune a décrit l'expérience positive d'avoir une travailleuse sociale qui [Traduction] « *était ouverte quant à la façon dont le régime fonctionne* », et l'a faite participer aux décisions et s'est assurée que [Traduction] « *rien ne se passait vraiment à son insu* ».

#### **4. Qu'est-ce qui aide à assurer la sécurité des enfants et des jeunes qui nécessitent une protection de remplacement?**

Faisant écho à leurs descriptions de ce à quoi ressemble une [Traduction] « protection de remplacement adéquate », les jeunes participants disent se sentir en sécurité au sein d'une structure de protection de remplacement lorsque les responsables des soins sont équilibrés, positifs et compréhensifs et qu'ils les font sentir comme [Traduction] « *un membre de la famille* », qu'ils [Traduction] « *les accueillent chaleureusement* », comme s'ils étaient [Traduction] « *aimés* » et comme s'ils étaient [Traduction] « *chez eux* ». Ils estiment qu'il est important de veiller à ce que les gens assurent une protection de remplacement parce qu'ils veulent aider les enfants et non pour satisfaire à [Traduction] « *un besoin financier ou à un complexe de sauveur* ». Les jeunes ont également dit qu'il était utile d'avoir plus d'un employé dans un foyer d'accueil et d'avoir des rencontres individuelles avec un employé digne de confiance.

Les jeunes ont dit qu'ils se sentent plus en sécurité lorsque des agents responsables de cas sont disponibles et qu'ils établissent une relation avec eux. Comme l'a dit un jeune, [Traduction] « *j'ai eu des travailleurs sociaux que j'ai vus une fois et c'était tout. Toutefois, ma dernière travailleuse sociale, [...] je ne l'oublierai jamais [...] parce qu'elle était là quand j'avais besoin d'elle, et elle vérifiait si tout allait bien, peu importe le type de foyer où j'étais. [...] C'était réconfortant de savoir qu'elle se souciait vraiment de moi.* »

Les participants ont également déterminé que la mise en place de systèmes de soutien externes était très importante à leur sécurité dans une structure de protection de remplacement. Il s'agit de conseillers, de personnel scolaire, de programmes sportifs et artistiques, d'amis et de réseaux de jeunes qui comprennent ce qu'ils vivent. [Traduction] « *Parce que, parfois, si vous êtes dans une situation qui n'est ni sécuritaire ni confortable pour vous, le fait d'avoir ces soutiens externes peut vraiment vous aider.* » Les jeunes ont dit qu'il était important que ces soutiens extérieurs soient cohérents, surtout lorsqu'ils ne sont pas autorisés à visiter leur famille et/ou qu'ils se déplacent souvent d'un foyer d'accueil à un autre.

##### **a. Qu'est-ce qui n'aide pas?**

Les jeunes ont parlé de se sentir en danger dans des environnements où ils ne se sentent pas [Traduction] « *encadrés* » ou [Traduction] « *les bienvenus* ». Cela peut se produire lorsque la nourriture est placée dans un endroit verrouillé, ou que tous les jeunes sont traités comme s'ils étaient [Traduction] « *à risque élevé* » ou comme s'ils ne sont pas dignes de confiance. Ils ont dit que si les responsables des soins sont [Traduction] « *trop tendus, trop stricts, alors vous n'avez pas l'impression de pouvoir leur parler de vos problèmes* ». En outre, les participants ont indiqué que des règles rigides peuvent faire en sorte que les jeunes qui éprouvent des problèmes de santé mentale se sentent en danger. Par exemple, les excursions ou les [Traduction] « heures de coucher » obligatoires peuvent être difficiles pour les jeunes qui souffrent de crises d'anxiété ou de panique dans des milieux inconnus ou en groupe, ou pour les jeunes dont le bien-être émotionnel est à son plus bas la nuit et qui ont besoin de quelqu'un à qui parler.

Certains jeunes ne se sentent pas en sécurité lorsqu'ils sont pris en charge par des responsables de soins sous-qualifiés ou toxicomanes, lorsqu'il y a des conflits entre les responsables de soins ou d'autres jeunes, lorsque des responsables sont violents sur le plan physique ou émotionnel, ou lorsqu'un employé d'un foyer d'accueil a trop souvent recours aux restrictions physiques pour gérer les comportements des jeunes. Ils ont également parlé de responsables qui traitaient certains jeunes de manière préférentielle et en réprimandant d'autres injustement, ce qui donnait lieu à un manque de confiance.

Les jeunes vivant dans certaines administrations ont déclaré qu'en raison d'un nombre insuffisant de foyers d'accueil, ils avaient l'impression que leurs travailleurs sociaux pourraient être approuvés même si leurs foyers ne sont pas sécuritaires. Les jeunes ont également dit que leurs travailleurs sociaux peuvent être tellement occupés qu'ils ne les voient pas assez souvent ou qu'ils ne leur donnent pas l'occasion de discuter de façon confidentielle sans la présence de leurs responsables des soins, discussions dans le cadre desquelles ils peuvent signaler leurs préoccupations. De plus, si des préoccupations sont signalées, mais qu'aucune mesure n'est prise, les jeunes se sentent comme s'ils ne sont pas entendus.

**b. Si les enfants et les jeunes ne se sentent pas en sécurité au sein d'une structure de protection de remplacement, que peuvent-ils faire? Comment les adultes peuvent-ils les aider?**

Les participants ont dit que les adultes devraient d'abord leur demander quels sont leurs besoins et comment ils peuvent être satisfaits. Ensuite, ils devraient préparer les jeunes à ce à quoi ils devraient s'attendre dans chaque nouveau foyer. En outre, ils ont déclaré que les jeunes qui ont été victimes de violence ou de négligence devraient être renseignés sur ce que signifie être [Traduction] « en sécurité », car – en raison de leur expérience – ils peuvent ne pas savoir.

Les jeunes ont dit que les travailleurs sociaux devraient être plus présents et disponibles. Ils devraient avoir le temps de parler aux jeunes de façon confidentielle dans des endroits où les jeunes se sentent à l'aise. Les travailleurs sociaux, et tout autre adulte qui sait qu'un enfant est pris en charge (comme le personnel scolaire), devraient leur demander s'ils se sentent en sécurité et s'ils

ont des préoccupations à l'égard de leurs soins. Si cette question n'est pas posée directement et souvent, les enfants pourraient ne pas se sentir suffisamment en sécurité pour faire part de leurs préoccupations, ou même ne pas savoir qu'ils ont le droit de le faire. Comme l'a indiqué un jeune qui a décrit avoir été victime de violence dans des foyers d'accueil [Traduction] « *C'est une question que l'on ne m'a jamais posée : "Vous sentez-vous en sécurité?" [...] Peut-être que si quelqu'un me l'avait demandé quand j'étais enfant, beaucoup de choses, je crois, auraient pu être différentes dans ma vie.* » Ils ont dit qu'il est important de dire aux jeunes qu'il est acceptable de demander à déménager s'ils ne se sentent pas en sécurité dans un foyer. Les participants ont dit que lorsqu'un jeune fait part de ses préoccupations à un adulte, il faut les prendre au sérieux; les travailleurs sociaux tendent à se ranger automatiquement du côté des responsables des soins. Ils sont d'avis que des mesures immédiates sont nécessaires.

Les jeunes ont dit que les responsables des soins dans les foyers d'accueil devraient traiter tous les jeunes de la même façon et intervenir de manière appropriée en cas de conflit, d'intimidation ou d'exclusion. Si un incident survient – soit entre les jeunes, soit entre les jeunes et le personnel – le personnel doit discuter de la situation avec les jeunes dans un endroit sûr pour s'assurer que tout le monde comprend la mesure qui a été prise et les raisons pour lesquelles elle a été prise.

Les jeunes ont dit que les adultes devraient leur dire qu'il y a des groupes de défense indépendants à qui ils peuvent faire part de leurs préoccupations. Par exemple, au moins un participant résidant dans un foyer d'accueil ne savait pas qu'il y avait un bureau de défense des droits des enfants dans sa province ou son territoire.

**5. Comment les adultes peuvent-ils aider les enfants et les jeunes à savoir d'où ils viennent, à connaître leur culture, leur langue ou d'autres éléments de leur identité, surtout s'ils ont été pris en charge?**

Pour les jeunes participants, il est de la plus grande importance de placer les enfants auprès de membres de leur famille, d'amis proches ou au sein de leur propre communauté afin de maintenir des liens avec leur culture et leur langue. Dans les cas où il est sécuritaire de le faire, ils ont indiqué qu'il faut maintenir des liens avec leur famille biologique – y compris la famille élargie – pendant qu'ils sont pris en charge. Un jeune autochtone a décrit son placement dans un foyer d'accueil dans sa réserve, où tout le personnel était autochtone, comme une expérience très positive, déclarant que [Traduction] « *c'était le premier foyer d'accueil où j'avais vraiment le sentiment de faire partie de quelque chose [...] juste d'être là et d'être entouré de personnes ayant des origines similaires et, vous savez, à qui j'étais en fait apparenté pour la plupart. [C]'était juste bien de savoir que j'avais quelqu'un comme moi et – jusqu'à la culture – à mes côtés, qui vivait cette situation avec moi. J'aurais aimé avoir ce choix plus tôt dans le processus.* »

Dans les cas où il est impossible de les placer au sein de leur communauté culturelle, les jeunes ont souligné l'importance que les responsables des soins les aident à les mettre en contact avec leur culture et qu'ils veillent à ce que ces liens soient significatifs. Cela peut inclure des camps, la fourniture de nourriture familiale et des liens avec des organisations communautaires.

Une jeune a eu une expérience positive, affirmant que son foyer d'accueil [Traduction] « ***a fait tout ce qui était en son pouvoir*** » pour établir un lien entre les jeunes et leur culture autochtone en invitant les aînés et les praticiens à leur enseigner. En revanche, certains jeunes autochtones ont dit qu'ils avaient été placés avec des responsables des soins qui [Traduction] « ***s'opposaient de manière très importante aux traditions et aux pratiques autochtones*** » parce qu'ils n'étaient pas les mêmes que les leurs. Les jeunes ont souligné l'importance de former les responsables des soins aux traditions et à la culture autochtones, pour que [Traduction] « ***leur enfant se voie reflété dans la maison*** » et de fournir à ces responsables l'appui nécessaire pour amener les jeunes à des activités culturelles – par exemple en fournissant des renseignements et des moyens de transport.

Les jeunes ont également parlé du besoin de diversité dans les structures de protection de remplacement. Ils ont souligné que les cultures autochtones au Canada ne sont pas toutes pareilles et qu'il faudrait veiller à mettre les jeunes en contact avec les traditions de leur propre culture, peut-être en leur demandant de participer à la création d'un arbre généalogique. En outre, une participante a souligné le manque de possibilités culturelles pour les jeunes dans les pays du sud et l'importance d'avoir des responsables des soins représentatifs des communautés LGBTQ2S+, noires et d'autres communautés. Elle a dit : [Traduction] « ***J'ai eu l'impression qu'ils pouvaient me comprendre d'une façon que certains membres du personnel ne pouvaient pas comprendre. Ce qui n'aurait pas été le cas s'il y avait eu juste des hommes hétérosexuels et blancs.*** »

Enfin, les jeunes ont souligné l'importance de solliciter et de respecter l'opinion et l'autonomie des jeunes en ce qui concerne leur propre identité. Comme l'a dit l'un d'entre eux, [Traduction] « ***je pense que cela peut se faire en ne guidant pas un enfant vers une certaine identité, mais plutôt en lui permettant d'exprimer ce que sont ses intérêts, sa culture ou sa langue. [...] Je pense que la partie la plus importante est de rendre le processus aussi souple que possible; le rôle de l'adulte se limitant à soutenir l'enfant dans la quête de son identité.*** »

## **6. Les enfants et les jeunes ont souvent besoin de changer de foyer d'accueil. Quel type de soutien les enfants et les jeunes ont-ils besoin de faire un tel changement?**

Les jeunes participants ont estimé qu'il était important de souligner d'abord le besoin de stabilité dans leur vie et que le régime devrait réduire au minimum le nombre de déplacements qu'ils subissent, car des changements fréquents ou imprévus et un manque de stabilité peuvent toucher la santé mentale des jeunes. Comme l'a dit un jeune, [Traduction] « ***le ministère nous emmène pour nous donner cette structure ou nous donner cette vie stable, vous savez. Mais en réalité, en fait, cela fait plus de dégâts que de bien.*** »

Ils ont dit qu'on leur [Traduction] « ***donne rarement un préavis suffisant d'un déménagement et qu'on les "laisse dans un nouvel endroit"***. » Ils ont dit que les jeunes doivent être informés du changement, et de la raison de celui-ci, bien à l'avance. Conformément aux réponses aux questions précédentes, ils doivent également avoir la possibilité de visiter les lieux avant le déménagement ou, à tout le moins, recevoir une description de ce à quoi s'attendre du nouvel endroit. Les jeunes

ont également dit : [Traduction] « *avoir certaines constantes quant à leur nouvel environnement, peu importe la taille de ce dernier, pourrait les aider à s'adapter. Qu'il s'agisse d'une certaine décoration ou d'une partie particulière de leur routine comme les heures de réveil ou de coucher.* » Ils ont également déclaré qu'il fallait un suivi régulier de la part de leurs travailleurs sociaux – ou de travailleurs de transition temporaires, si les travailleurs sociaux sont trop occupés – après le déménagement afin de s'assurer qu'ils se portent bien.

Ils ont souligné l'importance d'assurer des liens avec des soutiens externes, tels que des conseillers, des médecins, des écoles, des activités parascolaires et des groupes d'amis. Cela peut nécessiter d'organiser le transport, au besoin. Ils ont dit que lorsqu'ils rompent ces liens à chaque fois qu'ils déménagent [Traduction] « *c'est presque comme une punition – un peu comme si ces choses nous étaient enlevées* ». Il s'agit également de maintenir le contact avec les responsables des soins et le personnel avec qui ils ont établi des liens dans leur foyer d'accueil précédent à des fins de mentorat. Les jeunes ont dit que les restrictions interdisant au personnel de les ajouter en tant que contacts sur les médias sociaux font en sorte qu'il est difficile de maintenir ces liens et que [Traduction] « *parfois, cela est très difficile – comme si on vous rejetait* ». Ils ont proposé d'avoir des heures désignées où ils pourraient appeler le personnel du foyer d'accueil précédent pour communiquer avec d'anciens responsables des soins.

Enfin, les participants ont dit qu'ils avaient besoin de compréhension et de soutien. Il pourrait simplement s'agir de reconnaître qu'ils peuvent éprouver des difficultés à s'adapter aux changements qu'ils vivent, ou d'établir des liens avec les services de santé mentale officiels pour les aider à gérer tout traumatisme vécu lors de leur placement antérieur ou du déménagement comme tel.

## **7. De quel type de soutien les enfants et les jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement ont-ils besoin pour retourner vivre avec leur famille?**

Les jeunes participants ont déclaré que ce soutien doit commencer pendant que les enfants sont encore pris en charge. Ils ont dit : [Traduction] « *il serait important que l'enfant comprenne pourquoi il est pris en charge. En outre, leur indiquer un calendrier relativement réaliste du moment où ils pourraient retourner vivre avec leur famille.* » Ils ont également souligné qu'il est important de voir [Traduction] « *leur famille doit jouer un rôle pendant toute la période de leur placement* », et qu'on ne se contente pas de leur dire soudainement qu'ils peuvent [Traduction] « *rentrer à la maison maintenant* ».

Un des principaux thèmes indiqués par les jeunes participants était la nécessité d'effectuer un suivi continu et de soutenir la famille à la suite de la réunification. Comme l'a dit un jeune, [Traduction] « *Ils font quelques suivis, mais ils ne sont pas trop approfondis parce qu'ils sont justes, genre, "Oh, oui, un enfant n'est plus pris en charge!" Et puis, ils ferment, en quelque sorte, le dossier. Et puis parfois [les parents] peuvent simplement finir par adopter de nouveau leurs vieilles habitudes une fois que les mesures de soutien ne sont plus offertes.* » L'une des solutions proposées par les jeunes consistait à offrir aux parents des soutiens à domicile au moment de la

réunification, au même niveau que celui qui est offert aux parents de foyers d'accueil pour assurer les placements. Les jeunes ont également dit qu'il est important que les parents soient informés des services, comme les banques alimentaires et les magasins de vêtements d'occasion, qui aident à réduire les facteurs de stress qui peuvent mener à des conflits.

Cependant, les jeunes ont dit qu'il faudrait avoir un plan en cas de conflit – [Traduction] « ***Pour qu'une famille soit séparée, elle est déjà, en quelque sorte, aux prises avec un conflit important. Il doit y avoir un plan dans l'éventualité où ce conflit survient de nouveau.*** » Les jeunes ont recommandé des services de relève pour les parents et les jeunes qui pourraient avoir de la difficulté à vivre la transition, ainsi qu'un endroit sûr où les deux peuvent obtenir de l'aide et un soutien d'une manière qui n'entraînerait pas automatiquement par un autre retrait des enfants de leur famille.

Les jeunes ont indiqué qu'il était nécessaire de suivre un counseling familial pour rétablir des relations qui avaient été endommagées avant le retrait de l'enfant de leur foyer, puis rompues pendant que les enfants étaient pris en charge. Ils ont également souligné la nécessité [Traduction] « ***d'un soutien pour gérer les problèmes de traumatisme et de santé mentale, d'une compréhension claire de l'endroit où trouver de l'aide et une compréhension claire des limites d'un enfant et du comportement acceptable des adultes et des autres enfants*** ».

#### **8. De quel type de soutien les enfants et les jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement ont-ils besoin pour commencer à vivre de façon autonome en tant que jeunes adultes?**

Les jeunes participants qui avaient atteint l'âge où ils ne peuvent plus bénéficier d'une protection de remplacement ont dit ne pas avoir été suffisamment préparés pour la transition vers l'âge adulte. Certains ont décrit ne pas avoir été informés en temps opportun de l'existence d'un soutien continu. D'autres ont dit qu'on leur a offert un soutien financier pour poursuivre leurs études, mais pratiquement rien d'autre. Comme l'a dit un jeune, [Traduction] « ***souvent, on est juste, en quelque sorte, mis dans la situation et on s'attend simplement à ce que nous comprenions ce que c'est d'être un adulte lorsque nous étions un enfant, il y a un mois.*** »

Ils ont souligné l'importance qu'on leur enseigne les compétences de base pour la vie quotidienne, comme la cuisson, la lessive et les services bancaires. Ils ont aussi dit qu'ils avaient besoin d'en savoir davantage sur les mesures de soutien qui leur étaient offertes, sur la façon de présenter une demande d'aide sociale, d'obtenir un emploi, de gérer l'argent de façon responsable, de trouver un logement, d'obtenir des services publics et de payer des factures, d'établir un plan téléphonique, d'acheter une voiture, de répondre à leurs besoins médicaux et de trouver des solutions pour l'enseignement postsecondaire. Ils ont dit que ces renseignements doivent être fournis bien avant la date à laquelle ils ne seront plus pris en charge afin de réduire le stress causé par les incertitudes quant à leur avenir. Ils ont proposé l'accès à la technologie comme les « applications » pour les aider. Mais ils sont également convaincus que les travailleurs sociaux devraient avoir une plus petite charge de travail; ils auraient ainsi plus de temps pour les aider. Nous avons aussi entendu

de jeunes autochtones dire qu'une meilleure communication entre les parties – comme les travailleurs sociaux, les bandes des Premières Nations (qui fournissent également des fonds) et les universités – était nécessaire pour assurer une transition sans heurt.

Les jeunes participants ont souligné que les travailleurs sociaux doivent effectuer un suivi plus approfondi et plus soutenu que ce qui est fait actuellement. Ils ont dit qu'il fallait du temps pour régler toutes les responsabilités de la vie indépendante et que des défis imprévus pouvaient subvenir en cours de route. Comme l'a dit un jeune, [Traduction] « *c'est à l'âge adulte que nous avons le plus besoin de ce soutien, parce que la vie est parfois tellement bouleversante.* »

Enfin, ils ont indiqué avoir besoin d'un soutien pour les aider à [Traduction] « *gérer la solitude* », parce que [Traduction] « *lorsque vous vivez seul, personne ne vous dit vraiment comment gérer votre solitude* ». Ils souhaitaient avoir de l'aide pour [Traduction] « *établir des liens avec d'autres jeunes qui vivent de manière autonome parce qu'ils "comprendraient".* »

### **9. La pandémie de la COVID-19 a-t-elle causé des problèmes particuliers chez les enfants et les jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement?**

Les jeunes bénéficiant d'une protection de remplacement ont dit que l'un des principaux problèmes auxquels ils sont confrontés est l'isolement attribuable aux restrictions liées aux visites avec la famille et les amis – [Traduction] « *s'ils ne bénéficient pas de visites, ils se sentent simplement très seuls.* » Parmi les autres problèmes, mentionnons les interruptions de services, comme le soutien en matière de santé mentale, les activités parascolaires et même l'accès à Internet en raison de la fermeture de bibliothèques. Certains jeunes ont éprouvé des difficultés à communiquer avec leurs travailleurs sociaux qui travaillaient à domicile ou étaient en congé de maladie. Tel que cela a déjà été mentionné, de nombreux jeunes comptent sur leurs systèmes de soutien externe pour conserver un sentiment de sécurité pendant qu'ils sont pris en charge. Lorsque ces soutiens ne sont pas accessibles, leur bien-être et leur santé mentale déclinent. Même s'ils savent que tous les jeunes ont connu des défis similaires tout au long de la pandémie, les participants ont indiqué que ces circonstances étaient particulièrement problématiques pour les jeunes pris en charge [Traduction] « *puisque'ils n'ont peut-être pas les mêmes relations avec leurs responsables des soins que les autres, car ils ont peut-être changé de foyer d'accueil.* »

Les jeunes qui obtiennent de l'aide pour vivre de façon autonome ont indiqué que le coût de la technologie nécessaire pour avoir accès aux services virtuels (comme l'éducation, etc.) constitue un défi.

Bon nombre de jeunes vivent un stress lié au fait d'atteindre, pendant la pandémie, l'âge où ils ne peuvent plus bénéficier d'une protection de remplacement. Ils ont dit qu'il était difficile de trouver un emploi et un logement parce que de nombreuses entreprises étaient fermées, et que leurs amis avec qui ils pouvaient demeurer ne voulaient pas élargir leurs [Traduction] « bulles ». De plus, les régimes de protection de l'enfance au Canada ont prolongé des mesures de soutien destinées aux jeunes qui n'y auraient plus été admissibles en raison de leur âge pendant la pandémie, mais ces prorogations étaient précaires, et de nombreux jeunes en ont été informés que très peu de temps

avant leur anniversaire, ce qui a causé une incertitude et un stress. Comme l’a dit un jeune, [Traduction] « *Ils ne vous diront pas avant le mois auquel vous atteignez l’âge où la prise en charge n’est plus offerte, ils ne vous diront pas si une prorogation a été accordée à votre égard. Et c’est pourquoi j’éprouve également une anxiété à ce sujet parce que je dois peut-être demander des prestations d’aide [sociale] et cela prend du temps.* »

**a. Dans l’affirmative, selon vous, quelles sont les solutions?**

Les jeunes ont souligné avoir besoin de soutien, dans la mesure du possible, pour ce qui est des visites virtuelles avec leurs amis et leur famille et de trouver des moyens sécuritaires de les visiter en personne. Certains jeunes ont proposé d’organiser des réunions virtuelles avec d’autres jeunes pris en charge afin de [Traduction] « *réduire certains sentiments d’isolement* ». On a également déterminé qu’il était nécessaire de fournir un soutien universitaire et de [Traduction] « *d’assurer des services réguliers en matière de santé mentale* ».

Les jeunes sont d’avis qu’il faut continuer à offrir les mesures de soutien jusqu’à ce que la pandémie soit terminée à ceux qui n’y sont plus admissibles en raison de leur âge et améliorer les communications concernant ces prorogations. Un jeune a décrit une expérience positive où son travailleur social l’a aidé à élaborer un plan avec son université et d’autres organismes dans l’éventualité où son soutien prendrait fin avant la fin de la pandémie. Ils ont dit que tous les travailleurs devraient [Traduction] « *travailler de façon proactive avec les jeunes et ensuite travailler sur leur système de soutien qui ne relève pas du ministère* ».

**10. Qu’est-ce qui permet aux enfants et aux jeunes d’exprimer leur point de vue au sujet de l’ensemble des décisions sur leur prise en charge et leur protection? Qu’est-ce qui encouragerait plus d’enfants à faire part de leurs points de vue?**

Les jeunes ont dit qu’ils doivent [Traduction] « *prendre beaucoup d’initiative pour réellement faire partie des choix qui sont faits* » et que [Traduction] « *c’est très épuisant.* » Ils ont également dit que bon nombre de jeunes n’avaient pas la confiance nécessaire pour s’exprimer ou faire part de leurs points de vue. Par conséquent, ils ont dit que les adultes devraient [Traduction] « *chercher [...] à obtenir leurs commentaires, dans la mesure du possible, à l’égard des décisions qui les concernent* » et que cela devrait se produire plus à mesure que les jeunes vieillissent. Les jeunes veulent avoir leur mot à dire dans les décisions quant à leur placement en foyer d’accueil et à [Traduction] « *la possibilité de choisir entre deux options de protection de remplacement (s’ils sont assez vieux)* ». Les jeunes ont dit que le régime doit réaliser que [Traduction] « *nous avons fait ces choix dès le moment où nos parents ont décidé qu’ils ne pouvaient pas prendre soin de nous* », et que si on leur refuse la possibilité de choisir, ils peuvent essayer de reprendre le contrôle de leur situation en s’enfuyant ou en se livrant à d’autres comportements négatifs ou malsains.

Ils ont aussi dit que, si un jeune faisait part de ses points de vue, il faut le prendre au sérieux et ont déclaré : [Traduction] « *Les enfants seraient probablement encouragés à faire part de leurs points de vue s’ils estimaient que ces points de vue étaient valorisés par les adultes dans leur vie.* » Par exemple, selon un participant, il est utile d’avoir un comité de jeunes sur les foyers

d'accueil, car il offre un endroit sûr où faire part à la fois de commentaires positifs et de préoccupations. Les jeunes ont également indiqué que des organismes externes comme des bureaux indépendants de défenseurs des droits des enfants, des mentors à long terme et des organismes communautaires qui soutiennent les enfants et les jeunes pris en charge leur permettent de faire entendre leur voix. Cependant, certains jeunes ont dit qu'ils ne connaissent pas ces soutiens et ne savent comment ces soutiens pouvaient les aider. Ils ont dit que ces renseignements doivent être fournis clairement et fréquemment.

Les jeunes ont dit qu'ils s'exprimeraient davantage s'il existait des mécanismes qui leur permettraient de faire part de préoccupations anonymement dans les cas où ils ne se sentent pas à l'aise de les communiquer directement à leurs responsables des soins. Ils ont également déclaré que les travailleurs sociaux devraient passer plus de temps avec eux pour établir le lien de confiance et permettre aux jeunes de faire part de leurs points de vue sur les questions qui les touchent.

Enfin, les jeunes ont déclaré que, pour participer réellement aux décisions, ils devaient être bien informés des politiques et du processus et que ces [Traduction] « *renseignements devraient être ouvertement disponibles* ».